

En accord avec votre spécialiste de médecine interne, vous avez décidé d'être traité par lutétium radioactif dans le service de Médecine Nucléaire de l'Erasmus MC (Centre Hospitalier Erasmus). Dans cette brochure, vous trouverez des informations sur votre traitement et tout ce qui s'y rattache.

Radioactivité et irradiation

De nombreuses substances radioactives existent depuis que la terre tourne. Elles irradient et se trouvent dans l'air, dans le mur de votre maison, dans les aliments et également dans notre propre corps. Il s'agit d'irradiation naturelle. Il existe aussi une irradiation artificielle. On l'utilise pour votre traitement par lutétium radioactif.

Pourquoi avez-vous été hospitalisé(e)?

Dans la loi sur l'énergie nucléaire, l'État a arrêté des normes afin de protéger les gens contre une irradiation trop importante. Pendant votre traitement par un médicament radioactif, vous éliminez une grande partie de la substance radioactive dans vos urines. Comme cette urine radioactive doit être recueillie dans des réservoirs spéciaux, on doit vous hospitaliser. Une hospitalisation est également souhaitable en raison d'éventuels effets secondaires indésirables.

Préparatifs à la maison

Pour que votre hospitalisation se déroule le plus sagement possible, nous vous conseillons, quand vous viendrez à l'hôpital, d'apporter ce qui suit :

- fruit, bonbons (chewing-gum) et éventuellement votre boisson favorite (vin et autres sont autorisés). Café, thé, jus de fruits et eau minérale sont disponibles dans le service.

**Thérapie dans le service de Médecine Nucléaire
par lutétium radioactif (lu-177-octreotate)**

- quelque chose pour vous occuper comme par exemple un livre, un magazine ou un jeu. Pensez aussi à un guide de télévision et des DVD. Il y a des téléviseurs et des lecteurs de DVD dans le service.
- éventuellement votre propre matériel, comme par exemple votre déambulateur.
- votre carte de polyclinique et votre autocollant de patient.
- vos propres médicaments (comme à la maison, c'est vous qui vous chargez de les prendre)
- vêtements, car vous ne devez pas nécessairement rester au lit et vous pouvez vous déplacer librement au sein du service (pensez à une veste ou un pull supplémentaire en raison de la climatisation).
- pyjama, robe de chambre, pantoufles (il est interdit de marcher pieds nus).
- articles de toilette.

Le jour de l'admission

Le jour où vous êtes admis, un employé du service de Médecine Nucléaire vous expliquera encore certaines choses et vous pourrez poser des questions.

Repas

Pendant votre hospitalisation, on vous servira les repas standard. Si vous devez respecter un régime (médical) strict ou des consignes alimentaires, vous pouvez communiquer vos souhaits à l'avance à l'un des infirmiers du service de Médecine Nucléaire.

Le service

Le service de Médecine Nucléaire dispose de chambres d'une et de deux personnes (avec fenêtre/lumière du jour), pour un maximum de 8 patients au total (les soins sont prodigués selon le principe de la mixité). Toutes les chambres sont pourvues d'un téléviseur/lecteur de DVD et d'un téléphone.

Vous pouvez téléphoner gratuitement. Si vous faites d'abord le 0, vous pouvez ensuite faire le numéro que vous désirez appeler (y compris les numéros de portables). Les appels vers l'étranger sont facturés et vous devez passer par la standardiste (*990). Vous pouvez aussi être appelé(e) directement au 010-70..... À la place des points, remplissez les cinq chiffres qui se trouvent sur votre téléphone. Ce n'est que le jour de votre admission, une fois que la répartition des chambres est connue, que vous saurez quel est le numéro de téléphone de votre chambre que vous communiquerez à vos parents et/ou amis.



chambre de deux personnes



chambre d'une personne

Avec les autres patients, vous disposez d'une cuisine commune avec un réfrigérateur qui, à votre arrivée, est rempli de divers laitages et boissons fraîches. Vous pouvez vous en servir librement. Vous avez aussi la possibilité d'y faire du café, du thé ou du bouillon en sachet et vous pouvez vous servir du micro-ondes. Vous pouvez éventuellement apporter vos boissons/aliments préférés. Dans le service, il y a dans les espaces communs deux ordinateurs (avec Internet) et un home-trainer dont vous pouvez vous servir. Vous pouvez aussi vous tenir dans la salle de séjour commune avec téléviseur.



salle de séjour



cuisine commune

Dans notre service, certaines choses sont organisées autrement que dans le reste de l'hôpital. Dans notre service même, il n'y a généralement pas de personnel (soignant) et il est interdit de quitter le service. Nous espérons que vous comprendrez cette situation. Pendant votre séjour, le service est fermé. Il s'agit principalement d'éviter que des personnes extérieures entrent par accident dans le service.

Bien entendu, il y a suffisamment de sorties de secours. En cas d'urgence ou si vous avez des questions pendant les heures ouvrables (08h00—16h30) vous pouvez téléphoner à l'un des infirmiers du service de Médecine Nucléaire : 0-06-38717649 ou *834078. Le service est également pourvu d'un système d'alarme pour les cas d'urgence (notamment en-dehors des heures ouvrables). Le système d'alarme est relié au service de Pneumologie (situé un étage plus haut). Vous trouverez la sonnette d'alarme à côté de votre lit. Dans les douches et les toilettes se trouvent des cordes rouges avec lesquelles vous pouvez enclencher le système

d'alarme. Nous vous prions de n'utiliser les sonnettes d'alarme et les cordes que dans les cas d'extrême urgence.

Le séjour

Pendant votre séjour, c'est vous qui vous occupez entièrement de vous-même. L'hôpital ne vous fournit que les repas.

Le personnel soignant vient trois fois par jour pour vous apporter vos repas. Pendant votre séjour, le ménage n'est pas fait. Nous vous demandons de ranger votre chambre / la cuisine / la salle de séjour vous-même.

Pendant votre séjour, vous pouvez porter vos propres vêtements. Vous pourrez ensuite les ramporter chez vous. La seule source de contamination possible est votre urine. Pour éviter la contamination de vos vêtements par de l'urine, vous pouvez porter des serviettes hygiéniques ou des protège-slips. Il y en a dans le service. Si toutefois un peu d'urine a taché vos vêtements, un seul lavage en machine est suffisant pour éliminer toute radioactivité éventuelle des vêtements.

N.B. IL EST INTERDIT DE FUMER DANS NOTRE HÔPITAL ! Il est interdit de fumer dans le service de thérapie ; le médecin peut éventuellement vous prescrire un patch de nicotine.

Visites

Comme vous ne pouvez pas recevoir de visites, vous pouvez, en compensation, téléphoner gratuitement vers les numéros fixes et numéros de portables aux Pays-Bas. L'utilisation de téléphones portables est autorisée, à condition que vous respectiez le code de conduite.

Le traitement par lutétium radioactif

La dose thérapeutique vous est administrée par transfusion. La durée totale de la perfusion est de quatre heures.

POINTS IMPORTANTS

- pendant et après l'administration de la dose thérapeutique, il vous est interdit de quitter l'endroit où vous avez été hospitalisé(e).
- Pendant votre hospitalisation, vous devez boire davantage. Ensuite, cela n'est plus nécessaire, parce que la radioactivité qui se trouve encore en vous est retenue par votre corps et ne sera plus éliminée dans les urines.
- Veillez à ce que vos mains n'entrent pas en contact avec votre urine. Si cela se produit tout de même, vous devez vous laver les mains soigneusement. L'urine radioactive s'élimine facilement au lavage.
- Après être allé(e) aux toilettes, vous devez bien vous laver les mains. Le mieux est d'actionner les robinets avec les coudes.
- S'il se produisait malencontreusement un incident avec de l'urine, recouvrez-la le plus

possible avec des mouchoirs en papier. Ne la nettoyez en aucun cas avec de l' eau. Signalez cela tout de suite au personnel du service de Médecine Nucléaire et, en-dehors des heures ouvrables, au poste des infirmiers (numéro 34875).

- Il est interdit d'uriner dans la douche ou les lavabos.
- N'urinez qu'en position assise sur les toilettes. Les hommes aussi !
- Ne jetez jamais de serviettes en papier dans les toilettes. Cela pourrait obstruer les canalisations.
- Jetez les protège-slips et les serviettes hygiéniques (enveloppés dans un sachet en plastique) uniquement dans les poubelles et PAS DANS LES TOILETTES !
- Mettez les serviettes dans le sac blanc spécial et ne mettez pas d'autres ordures avec !
- Nous vous conseillons de ne pas apporter d'objets de valeur pendant votre séjour.

Retour chez vous

Le lendemain de la thérapie, un scan est effectué et vous avez un entretien avec le médecin. Avant votre départ, vers 14h00, on mesure encore le niveau d'irradiation afin de pouvoir fixer le nombre de jours avec consignes. Si vous devez faire un voyage en avion quelques jours après votre traitement, signalez-le lors de la mesure à votre départ. On vous remettra alors une lettre de vol avec laquelle vous pourrez prouver qu'en raison du traitement, vous avez des substances radioactives dans le corps. Veuillez déposer vos ordures et le matériel à jeter que vous avez utilisés dans les sacs destinés à cet effet. Tout comme vos vêtements, vous pouvez aussi ramener vos autres affaires chez vous. Vous pouvez noter vos suggestions ou remarques dans le registre qui se trouve dans le service.

Règles de vie à la maison après la thérapie

Lorsque vous rentrez chez vous, le niveau d'irradiation est si bas qu'il ne constitue pas de danger pour votre entourage. Vous devez cependant respecter quelques règles de vie pendant quelques jours après votre départ de l'hôpital. Ces règles de vie sont mentionnées dans une lettre qu'on vous remet lors de votre départ. Il est également mentionné dans cette lettre pendant combien de temps vous devez respecter ces consignes.

En général, cette période est de deux semaines au maximum pour les adultes et de trois semaines au maximum pour les enfants de moins de 10 ans. Mais le nombre exact de jours est déterminé par votre niveau d'irradiation lors de votre départ. Les règles de vie générales se trouvent aussi dans cette brochure, mais suivez les consignes telles qu'elles sont mentionnées dans la lettre que l'on vous a remise à votre départ. Il est possible qu'une modification ait été apportée ou que l'on vous y donne des conseils personnels complémentaires.

Ces règles de vie, qui ont été déterminées par l'État de concert avec tous les services de Médecine Nucléaire, doivent être données au patient par tous les hôpitaux néerlandais. Ces règles de vie sont destinées à ce que les personnes extérieures, et notamment celles qui vivent avec vous, ne soient pas exposées à une dose d'irradiation supérieure au maximum

autorisé légalement. Les limites légales d'irradiations ont été fixées à un niveau extrêmement bas afin d'exclure tout risque.

Règles de vie générales à la maison après une thérapie avec lutétium radioactif

- Vous devez conserver vos distances par rapport aux personnes qui vivent avec vous ou vous rendent visite : en général au moins un mètre, davantage de préférence. Il est souhaitable que votre partenaire et vous-même dormiez séparément à au moins 2 mètres de distance l'un de l'autre, si possible dans des chambres séparées.
- Vous devez uriner en position assise (même les hommes). Utilisez toujours du papier hygiénique. Lavez-vous bien les mains.
- Laissez d'autres personnes s'occuper des enfants de 10 ans ou moins. Sinon, envoyer les enfants loger ailleurs.
- Pour les visites : garder vos distances et éviter tout contact physique direct. Les femmes enceintes et les enfants de 10 ans ou moins n'ont pas le droit de vous rendre visite.
- Si vous prenez les transports en commun, limitez chaque voyage à une heure de temps. Dans un taxi, asseyez-vous à l'oblique derrière le chauffeur et ne voyagez pas plus de 2 heures avec le même taxi.
- Vous devez éviter les assemblées dans lesquelles vous êtes assis(e) plus d'une heure à côté de la même personne (par exemple au théâtre, à l'église ou lors d'une réunion).
- Il n'est pas nécessaire de vous absenter de votre travail, à moins que vous ne travailliez dans l'enseignement primaire ou dans un établissement d'accueil d'enfants de 10 ans ou moins. Il convient cependant de garder vos distances.
- Si vous allaitez un enfant au sein, arrêtez immédiatement après l'administration de la dose. L'allaitement au sein ne sera plus repris.
- Pendant six mois après le traitement, vous devez éviter une grossesse. Cela vaut pour les femmes comme pour les hommes. Il n'y a pas d'objection à ce que vous ayez des rapports sexuels pendant cette période.
- Si vous devez être hospitalisé(e) pendant la période où les règles de vie doivent être respectées, signalez-le au spécialiste de l'irradiation.

Ce que vous voulez encore savoir

Les personnes qui vivent avec vous peuvent être légèrement irradiées parce que des résidus de radioactivité sont restés dans votre corps. Ces résidus de radioactivité ne sont cependant pas transmissibles et vous ne pouvez donc pas « contaminer » les personnes vivant avec vous avec cette radioactivité. Les personnes qui vivent avec vous peuvent donc être en contact avec des enfants ou des femmes enceintes. (on peut comparer les résidus de radioactivité/irradiation avec la chaleur d'un poêle ; les personnes qui vivent avec vous peuvent sentir la chaleur mais ne peuvent pas l'emporter). Rester longtemps à une distance réduite (moins d'1 mètre) d'une personne traitée par lutétium radioactif donne à cette

personne une dose d'irradiation plus importante qu'en cas de court (30 minutes au maximum) séjour tous les jours. C'est pourquoi si vous dormez (pendant des heures) à côté l'un de l'autre, la dose maximale pour les personnes qui vivent avec vous peut être atteinte, ce qui n'est pas le cas si vous avez des contacts (courts) physiques ou sexuels.

La loi stipule des doses limites extrêmement sûres et elles ne sont en vigueur que pour les personnes. Les animaux familiers vivent en général beaucoup moins longtemps que les personnes et il n'y a pas d'effets nocifs à attendre. Inutile donc de prendre des mesures en ce qui concerne vos animaux familiers.

Conclusion

Si vous avez des questions d'ordre médical, adressez-vous à votre médecin (traitant). Si vous avez éventuellement encore des questions sur l'irradiation et/ou les risques, vous pouvez contacter le spécialiste de l'irradiation du service de Médecine Nucléaire au numéro de téléphone 010 703 53 02.

Pour vos autres questions, vous pouvez joindre le service de Médecine Nucléaire pendant les heures ouvrables (site du centre) au numéro de téléphone 010 704 01 32. Vous trouverez des informations complémentaires sur la thérapie par le lutétium sur le site : <http://www.prrt.nl>

Erasmus MC

's Gravendijkwal 230
3015 CE Rotterdam
Tel (010) 704 0 704
www.erasmusmc.nl